



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/11
16 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Centre pour la facilitation du commerce et
les transactions électroniques

Treizième session
Genève, 14-16 mai 2007
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS D'ORGANISATION

Processus d'information sur les «petits hôtels»

Normes du CEFACT-ONU préparées par le Groupe
des procédures commerciales internationales

Note du secrétariat*

Résumé

La présente spécification relative aux prescriptions commerciales a été approuvée par le Groupe des procédures commerciales internationales (TBG) le 6 septembre 2006. Le Groupe de gestion du Forum (FMG) a approuvé la spécification le 18 septembre 2006 en vue de son approbation pendant l'intersessions.

Le document complet peut être téléchargé à partir de l'adresse
www.unece.org/cefact/brs/brs_index.htm.

Le présent document doit être approuvé par les chefs de délégation pendant l'intersessions et confirmé par la treizième session plénière du CEFACT-ONU qui aura lieu du 14 au 16 mai 2007.

* Le présent document a été soumis à la date ci-dessus en raison de ressources limitées.

I. SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX PRESCRIPTIONS COMMERCIALES

Domaine: Voyages, tourisme et loisirs

Processus d'affaires: Processus d'information sur les «petits hôtels»

Identification du document:

Intitulé: Processus d'information sur les «petits hôtels» du secteur des voyages, du tourisme et des loisirs

Groupe des procédures commerciales internationales du CEFACT-ONU: TBG9

Adresse du document: www.unece.org/cefact/brs/brs_index.htm

Version: 0.1, Référence R.06B

Historique du document

Date de la révision	Version	Paragraphe modifié	Résumé des modifications
31 juillet 2006	0.1 (initiale)		
6 septembre 2006	1.0		Final

A. Préambule

1. De nombreux hôtels dans le monde sont principalement des hôtels de loisirs et ne figurent pas actuellement dans les systèmes électroniques d'échange d'informations ou bien ne peuvent pas être réservés en ligne. Cet état de choses s'explique par le fait que la diversité de services qu'ils offrent n'entre pas dans les fonctionnalités des messages électroniques utilisés par les principales chaînes hôtelières. Rien qu'au Japon, il existe plus de 60 000 hôtels de ce type. Par le passé, leur clientèle était essentiellement locale, mais au fur et à mesure que les services offerts deviennent connus, la demande en provenance de l'étranger augmente. Le besoin d'obtenir des informations générales et d'effectuer des réservations électroniques devient rapidement de plus en plus important. Le présent document répond à ce besoin d'une capacité d'échange électronique d'informations.

2. L'expression «petits hôtels» utilisée dans l'intitulé fait référence à des hôtels principalement de loisirs, situés n'importe où dans le monde, et qui ont besoin d'être reliés aux marchés mondiaux. Ils se distinguent des hôtels «traditionnels» en ce sens qu'ils offrent des services beaucoup plus diversifiés.

3. Ils sont appelés «petits» parce qu'ils ont généralement un nombre de chambres plus faible que les hôtels qui accueillent principalement une clientèle d'homme d'affaires. Il peut arriver toutefois que certains soient d'une taille plus importante que des hôtels traditionnels. Leurs besoins sont également pris en compte dans le présent document.

B. Références

4. Références:

- a) UN/CEFACT Modelling Methodology (CEFACT/TMG/N090R10, novembre 2001);
- b) CEFACT-ONU –ebXML: Spécifications techniques relatives aux éléments de base, version 2.01 – ISO 1500-5;
- c) UN/CEFACT Business Requirements Specifications version 1.5 (CEFACT/ICG/005);
- d) Langage unifié de modélisation (UML, version 1.4);
- e) UN/CEFACT CC Library version 1.0;
- f) eb-XML TR-Naming Convention for Core Components version 1.04 (10 mai 2001).

C. Objectif

5. Le présent document a pour objet de normaliser l'échange d'informations concernant un hôtel donné entre parties. Il précise les opérations auxquelles donne lieu une demande d'informations de la part d'un acheteur, agence de voyages ou consommateur, et la réponse du fournisseur ou de l'hôtel ainsi que les composants transversaux nécessaires.

6. Les documents d'affaires se composent des composants transversaux qui, lorsqu'ils sont disponibles, sont tirés de la librairie de composants réutilisables ou, dans le cas contraire, sont nouveaux. Le contenu des documents d'affaires et des composants transversaux est présenté sous forme de diagrammes de classe.

D. Champ d'application

7. Le présent document (CEFACT/Forum/2006/TBG9) est utilisé dans le secteur des voyages, du tourisme et des loisirs, et peut également être utilisé par tout consommateur acheteur qui ne dispose pas de l'ensemble des informations nécessaires concernant un hôtel donné. Il s'agit d'informations d'ordre général auxquelles n'importe quel client, agence de voyages ou individu, peut avoir accès. Il existe également des informations principalement en rapport avec la politique en matière de produits et de vente, et les informations communiquées à un client peuvent varier selon que celui-ci est une agence de voyages, un consommateur, etc. Ce type d'informations sera traité dans de futurs documents.

8. Le diagramme de classes est conçu de telle sorte qu'il précise les composants transversaux réutilisables intersectoriels et propres au secteur des voyages, du tourisme et des loisirs.

Tableau 1.

Catégories	Description et valeurs
Processus d'affaires	Informations concernant l'hôtel dans la chaîne d'offre du secteur des voyages, du tourisme et des loisirs
Classification du produit	Informations hôtelières
Branche d'activité	Secteur des voyages, du tourisme et des loisirs
Géopolitique	Mondiale
Contraintes officielles	Néant
Rôle dans un processus d'affaires	Échange d'informations privées et publiques
Rôle auxiliaire	Néant
Capacités système	Pas de limitations

9. Le processus est utilisé pour l'échange d'informations demandées, fournies, reçues, consommées, etc., concernant un hôtel entre un fournisseur et un client (partenaire commercial ou consommateur).

10. Pour plus de compréhension, les parties sont limitées au client et au fournisseur. Dans la pratique, chacune peut jouer plus d'un rôle. Aux fins du processus, le client peut être le consommateur, l'acheteur ou l'agence de voyages. De même, le fournisseur peut être le vendeur, un agent ou une société, l'exploitant de l'hôtel et le bénéficiaire du paiement.

11. Afin que le processus soit conforme à la pratique habituellement suivie par les parties, on a retenu les scénarios suivants:

- Demande d'informations par un client à un fournisseur;
- Réponse du fournisseur au client.

E. Prescriptions

i) Points de vues sur les prescriptions en question

12. Les informations figurant dans le présent document sont des informations d'ordre général sur un hôtel donné et tout client, agence de voyages ou consommateur, peut y avoir accès.

ii) Élaboration du processus d'affaires – utilisation du diagramme

13. Le présent processus décrit en détail une demande d'informations concernant un hôtel donné et la réponse à cette demande. Tout client peut demander ces informations et obtenir une réponse de la part du fournisseur si le message de demande est valide du point de vue de la syntaxe et du contexte. La figure 1 présente ce concept en détail.

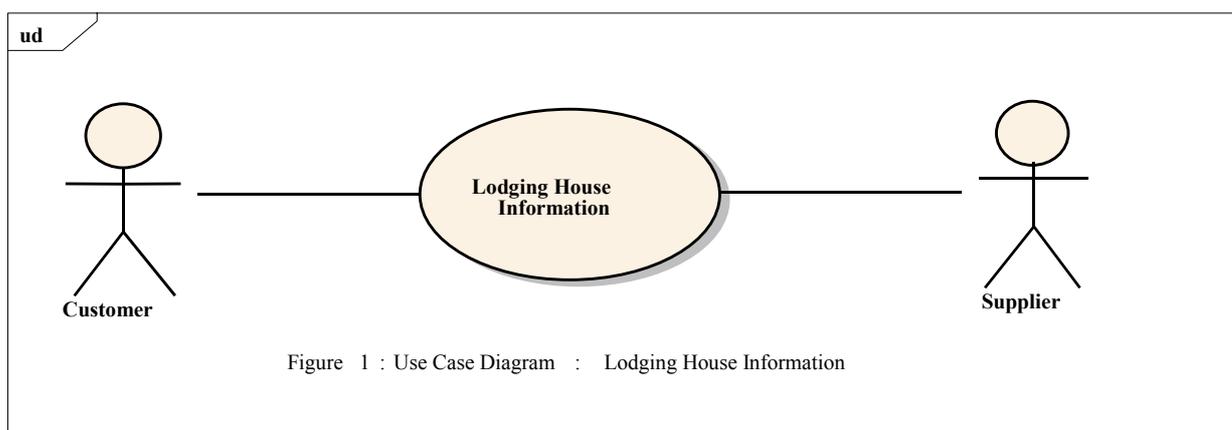
a) Cas de figure: Échange d'informations concernant l'hôtel

14. La figure 1 présente le cas de figure dans lequel des informations sont demandées et reçues.

Tableau 2. Description du cas de figure – informations concernant l'hôtel

Nom du processus d'affaires	Demande d'informations concernant un hôtel et réponse
Identificateur	
Acteurs	Client, fournisseur
Description	Le fournisseur communique au client les informations concernant l'hôtel
Conditions préalables	Néant
Conditions a posteriori	Néant
Scénario	Demande d'informations concernant un hôtel et réponse
Observations	Tout client peut demander ces informations

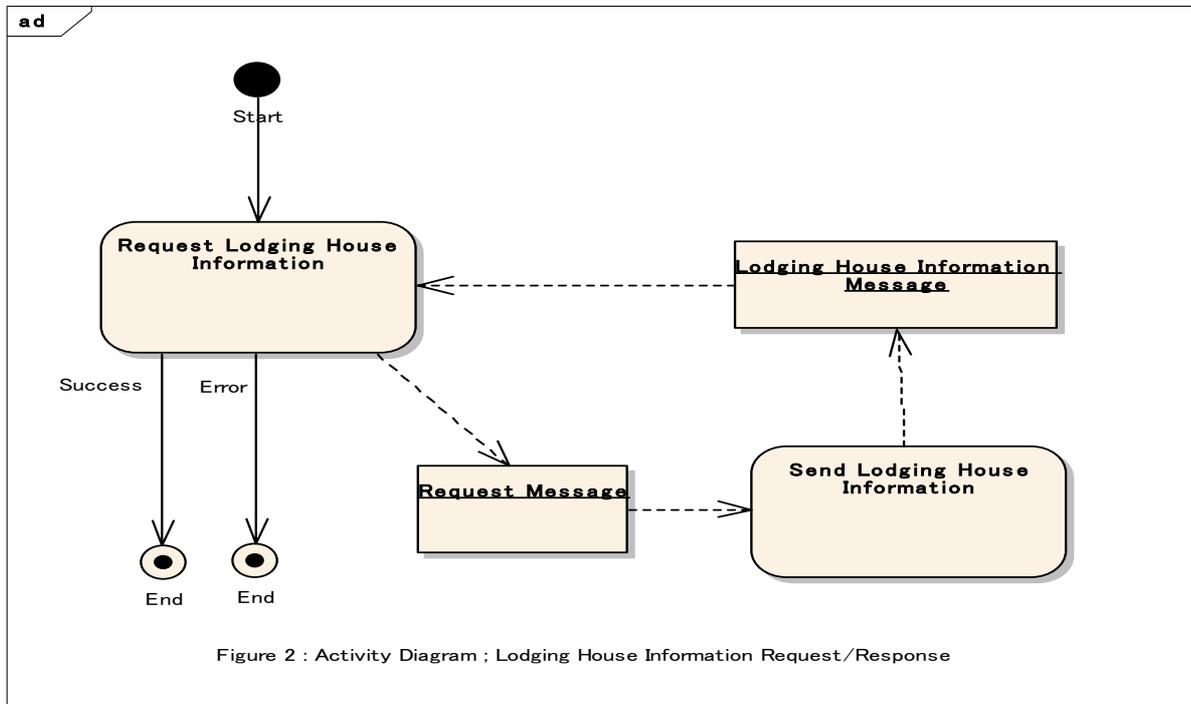
Figure 1. Use case diagram – Lodging house information



iii) Définition du flux d'information – diagramme d'activités

La figure 2 décrit le diagramme d'activités correspondant au cas de figure présenté au chapitre 5.2.

Figure 2. Activity diagram description – Lodging house information process



15. Tout client peut formuler une demande d'informations et obtenir les informations sous réserve que son message soit valide du point de vue de la syntaxe et du contexte.

iv) Définition du modèle d'information – diagramme de classes

16. Le diagramme de classes utilisé figure 2 est écrit ci-dessous à la figure 3. **Message d'erreur!**

Lodging House Information Data Model Diagram
 based on ITBGS rev_new template_03july06.xls
 Updated 2006-08-15 by Koji Sasamoto

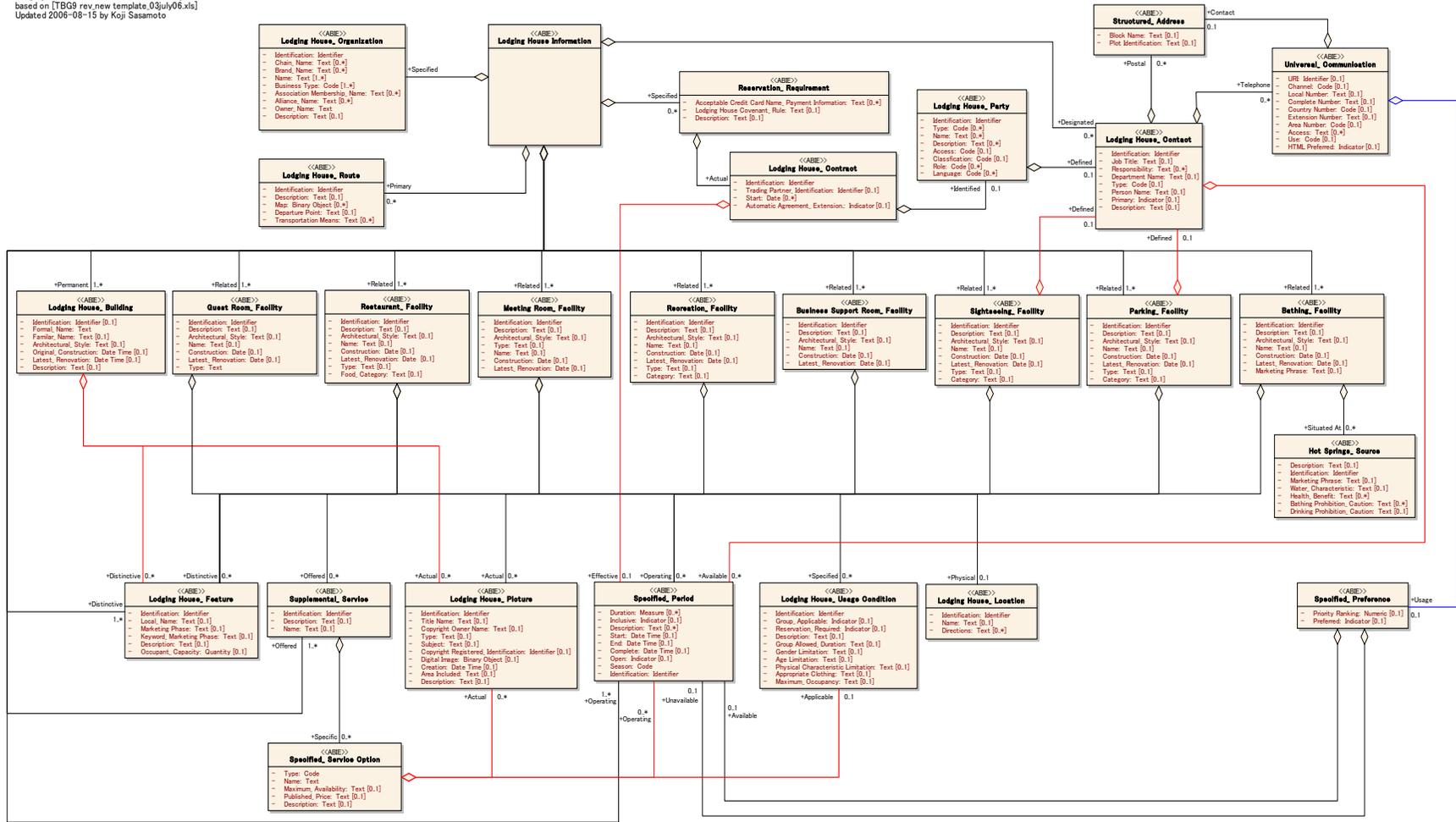


Figure 3 : Class Diagram ; Lodging House Information

v) Règles d'affaires

17. Il n'existe pas de règles d'affaires particulières qui s'appliquent à la demande d'informations et à la réponse à cette demande. Tout client, qu'il s'agisse d'une agence de voyages ou d'un consommateur, peut émettre une demande et recevoir les informations sans être soumis à aucune réglementation.

vi) Définition des termes

18. La définition des termes figure au tableau 3.

Tableau 3. Définition des termes

Nom	Définition
Hôtel	Détails concernant la demande d'informations au sujet de l'hôtel et la réponse à cette demande.
Identification	Identifiant unique attribué à l'hôtel.
Nom de la chaîne	Nom de la chaîne, exprimé sous forme de texte, à laquelle l'hôtel appartient.
Nom de marque	Nom de marque de l'hôtel, exprimé sous forme de texte.
Nom	Le nom, exprimé sous forme de texte, de l'hôtel.
Type d'affaire	Code précisant le type d'affaire de l'hôtel.
Nom de l'association à laquelle appartient l'hôtel	Nom, exprimé sous forme de texte, de l'association à laquelle appartient l'hôtel, telle que l'association des Ryokan du Japon, ou Hotel Electronic Distribution Network Association.
Nom de l'alliance	Nom d'une alliance, exprimé sous forme de texte, à laquelle participe l'hôtel, telle que JTB Accredited Hotels and Ryokans Group, AAA Accredited Hotel Group, STAR ALLIANCE Member Hotel Group.
Nom du propriétaire	Nom de la société ou de l'individu, exprimé sous forme de texte, propriétaire de l'organisation.
Description	Description écrite de l'hôtel.
Détails concernant le bâtiment de l'hôtel	Détails concernant le bâtiment permanent.
Identification	Identifiant unique pour le bâtiment.

Nom officiel	Nom officiel, exprimé sous forme de texte, du bâtiment.
Nom courant	Nom courant, par exemple nom familial, exprimé sous forme de texte, du bâtiment.
Style architectural	Style architectural, exprimé sous forme de texte, du bâtiment.
Première date de construction	Date de la première construction du bâtiment.
Date de la rénovation la plus récente	Date de la rénovation la plus récente du bâtiment.
Description	Texte descriptif du bâtiment.
Photo	Photo du bâtiment.
Caractéristiques particulières	Caractéristiques propres au bâtiment.
Description des chambres	Description d'une chambre pour la clientèle.
Identification	Identifiant unique de la chambre.
Description	Description écrite de la chambre.
Style architectural	Style architectural, exprimé sous forme de texte, de la chambre.
Nom	Nom de la chambre.
Construction	Date de construction de la chambre.
Date de rénovation	Date de la plus récente rénovation de la chambre.
Type	Type, exprimé sous forme de texte, de la chambre.
Emplacement	Emplacement physique de la chambre dans l'hôtel.
Condition d'utilisation	Condition d'utilisation indiquée pour cette chambre.
Période d'ouverture	Période pendant laquelle la chambre peut être louée.
Photo	Photo de la chambre.
Caractéristiques particulières	Caractéristiques spécifiques de la chambre.
Autre service	Service proposé pour ce type de chambre.

Installation de bains	Espace ou structure permettant l'immersion du corps dans l'eau, par exemple une piscine.
Identification	Identifiant unique pour cette installation.
Description	Description écrite de l'installation.
Style architectural	Style architectural, exprimé sous forme de texte, de l'installation.
Nom	Nom, exprimé sous forme de texte, de l'installation.
Date de construction	Date de construction de l'installation.
Date de la rénovation la plus récente	Date de la rénovation la plus récente de l'installation
Marketing	Formule publicitaire utilisée pour décrire l'installation.
Emplacement	Emplacement physique de l'installation à l'hôtel.
Condition d'utilisation	Condition d'utilisation de l'installation à l'hôtel
Période d'utilisation	Période particulière d'utilisation de l'installation.
Source chaude	Source chaude naturelle alimentant l'installation de bains.
Photo	Photo de l'installation de bains.
Caractéristiques particulières	Caractéristiques particulières de l'installation.
Autre service	Service supplémentaire proposé en rapport avec l'installation.
Détails concernant le restaurant	Lieu où l'on paie pour s'asseoir et consommer des repas préparés et servis sur place.
Identification	Identifiant unique pour le restaurant.
Description	Description écrite du restaurant.
Style architectural	Style architectural, exprimé par écrit, du restaurant.
Nom	Nom écrit du restaurant.
Date de construction	Date de construction du restaurant.

Date de la dernière rénovation	Date de la rénovation la plus récente du restaurant.
Type	Description par écrit du type de restaurant.
Catégorie d'aliments	Description par écrit de la catégorie d'aliments servis par le restaurant.
Emplacement	Emplacement physique du restaurant par rapport à l'hôtel.
Conditions d'utilisation	Conditions particulières d'utilisation du restaurant de l'hôtel.
Périodes d'ouverture	Périodes d'ouverture indiquées pour le restaurant.
Photo	Photo du restaurant de l'hôtel.
Caractéristiques particulières	Caractéristiques propres au restaurant.
Service supplémentaire	Services supplémentaires proposés par le restaurant.
Salle de conférence	Pièce où les gens se réunissent dans un but précis, en particulier pour des discussions formelles.
Identification	Identifiant unique pour la salle de réunion.
Description	Description écrite de la salle de réunion.
Style architectural	Style architectural, exprimé par écrit, de la salle de réunion.
Type	Description par écrit du type de salle de réunion.
Nom	Nom écrit de la salle de réunion.
Date de construction	Date de construction de la salle de réunion.
Date de la dernière rénovation	Date de la rénovation la plus récente de la salle de réunion.
Emplacement	Emplacement physique de la salle de réunion par rapport à l'hôtel.
Conditions d'utilisation	Conditions particulières d'utilisation de la salle de réunion de l'hôtel.
Périodes d'ouverture	Périodes d'ouverture indiquées pour la salle de réunion.

Photo	Photo de la salle de réunion de l'hôtel.
Caractéristiques particulières	Caractéristiques propres à cette salle de réunion.
Service supplémentaire	Service supplémentaire proposé en rapport avec cette salle de réunion.
Centre d'affaires	Salles où sont installés divers équipements, tels que matériels de bureau, et proposant divers services, tels que des services de secrétariat.
Identification	Identifiant unique pour le centre d'affaires.
Description	Description écrite du centre d'affaires.
Style architectural	Style architectural, exprimé par écrit, du centre d'affaires.
Nom	Nom écrit du centre d'affaires.
Date de construction	Date de construction du centre d'affaires.
Date de la dernière rénovation	Date de la rénovation la plus récente du centre d'affaires.
Emplacement	Emplacement physique du centre d'affaires par rapport à l'hôtel.
Conditions d'utilisation	Conditions particulières d'utilisation du centre d'affaires.
Périodes d'ouverture	Périodes d'ouverture indiquées pour le centre d'affaires.
Photo	Photo du centre d'affaires de l'hôtel.
Caractéristiques particulières	Caractéristiques propres au centre d'affaires de l'hôtel.
Service supplémentaire	Service supplémentaire proposé par le centre d'affaires.
Centre de loisirs	Espace ou structure destinée à la pratique du sport ou de jeux.
Identification	Identifiant unique pour le centre de loisirs.
Description	Description écrite du centre de loisirs.

Style architectural	Style architectural, exprimé par écrit, du centre de loisirs.
Nom	Nom écrit du centre de loisirs.
Date de construction	Date de construction du centre de loisirs.
Date de la dernière rénovation	Date de la rénovation la plus récente du centre de loisirs.
Type	Description par écrit du type de centre de loisirs.
Catégorie	Catégorie, exprimée par écrit, du centre de loisirs.
Emplacement	Emplacement physique du centre de loisirs par rapport à l'hôtel.
Conditions d'utilisation	Conditions particulières d'utilisation du centre de loisirs.
Périodes d'ouverture	Périodes d'ouverture indiquées pour le centre de loisirs.
Photo	Photo du centre de loisirs.
Caractéristiques particulières	Caractéristiques propres au centre de loisirs.
Service supplémentaire	Service supplémentaire proposé au centre de loisirs.
Attraction touristique	Lieux présentant un intérêt particulier.
Identification	Identifiant unique de l'attraction touristique.
Description	Description écrite de l'attraction touristique.
Style architectural	Style architectural, exprimé par écrit, de l'attraction touristique.
Nom	Nom écrit de l'attraction touristique.
Date de construction	Date de construction de l'attraction touristique.
Date de la dernière rénovation	Date de la rénovation la plus récente de l'attraction touristique.
Type	Description par écrit du type de l'attraction touristique.

Catégorie	Catégorie, exprimée par écrit, de l'attraction touristique.
Emplacement	Emplacement physique de l'attraction par rapport à l'hôtel.
Conditions d'utilisation	Conditions particulières d'utilisation de l'attraction touristique.
Périodes d'ouverture	Périodes d'ouverture indiquées pour l'attraction touristique.
Photo	Photo de l'attraction touristique.
Caractéristiques particulières	Caractéristiques propres à l'attraction touristique.
Service supplémentaire	Service supplémentaire proposé en rapport avec l'attraction touristique.
Contact	Coordonnées de la personne à contacter à l'hôtel pour cette attraction.
Parc de stationnement	Espace ou structure pour le stationnement des véhicules.
Identification	Identifiant unique du stationnement.
Description	Description écrite du parc de stationnement.
Style architectural	Style architectural, exprimé par écrit, du parc de stationnement.
Nom	Nom écrit du parc de stationnement.
Date de construction	Date de construction du parc de stationnement.
Date de la dernière rénovation	Date de la rénovation la plus récente du parc de stationnement.
Type	Description par écrit du type de parc de stationnement.
Catégorie	Catégorie, exprimée par écrit, du parc de stationnement.
Emplacement	Emplacement physique du parc de stationnement par rapport à l'hôtel.

Conditions d'utilisation	Conditions particulières d'utilisation du parc de stationnement de l'hôtel.
Périodes d'ouverture	Périodes d'ouverture indiquées pour le parc de stationnement.
Photo	Photo du parc de stationnement de l'hôtel.
Caractéristiques particulières	Caractéristiques propres au parc de stationnement.
Service supplémentaire	Service supplémentaire proposé en rapport avec le parc de stationnement.
Contact	Coordonnées de la personne à contacter pour le stationnement des véhicules à l'hôtel.
Détails concernant la source d'eau chaude	Lieu où apparaît la source d'eau chaude.
Description	Description écrite de la source d'eau chaude.
Identifiant	Identifiant unique pour la source d'eau chaude.
Marketing	Formule publicitaire retenue pour la source d'eau chaude.
Caractéristiques de l'eau	Caractéristiques de l'eau, exprimées par écrit, et fondées sur l'analyse chimique de la source.
Bienfaits pour la santé	Description écrite des bienfaits de la source d'eau chaude pour la santé.
Interdiction de baignade	Mise en garde et interdiction de se baigner dans la source d'eau chaude.
Eau non potable	Mise en garde et interdiction de boire l'eau de la source naturelle d'eau chaude.
Détails concernant les conditions de réservation	Mesures ou éléments nécessaires pour effectuer une réservation.
Nom d'une carte de crédit acceptable	Nom d'une carte de crédit, exprimé sous forme de texte, acceptable pour le paiement de la réservation.
Conditions de réservation	Conditions écrites fixées par l'hôtel pour la réservation.

Description	Texte des conditions de réservation.
Contrat	Contrat de réservation à l'hôtel.
Détails concernant le service supplémentaire	Service supplémentaire proposé.
Identification	Identifiant unique pour le service.
Description	Description écrite du service.
Nom	Nom, exprimé par écrit, du service.
Option(s)	Option(s) indiquée(s) concernant ce service.
Information concernant une section particulière de l'hôtel	Parties distinctives ou caractéristiques de l'hôtel.
Identification	Identifiant unique pour cette partie de l'hôtel.
Nom	Nom écrit de cette partie de l'hôtel.
Marketing	Formule publicitaire écrite pour faciliter la location de chambres de cette partie de l'hôtel.
Mot clef	Mot clef d'une formule écrite destiné à faciliter la vente des chambres de cette partie de l'hôtel.
Description	Description écrite de cette partie de l'hôtel.
Nombre maximum d'occupants	Nombre maximum d'occupants logés dans cette partie de l'hôtel.
Détails de l'option proposée	Service donné pouvant être choisi.
Type	Code spécifiant le type du service proposé.
Nom	Nom écrit du service proposé.
Disponibilité maximum	Disponibilité maximum, indiquée par écrit, du service proposé.
Prix public	Prix public, exprimé par écrit, du service proposé.

Description	Description écrite du service proposé.
Conditions d'utilisation	Conditions d'utilisation fixées par l'hôtel applicables au service proposé.
Période de validité	Période pendant laquelle l'hôtel propose le service.
Photo	Photo réalisée par l'hôtel décrivant le service proposé.
Conditions de séjour	Conditions de séjour à l'hôtel.
Identification	Identifiant unique pour les conditions de séjour.
Groupes	Conditions de séjour applicables ou non aux groupes.
Réservation obligatoire	Indication quant au caractère obligatoire ou non de la réservation.
Description	Description écrite des conditions de séjour.
Durée de séjour autorisée pour les groupes	Durée, exprimée par écrit, des conditions de séjour autorisées pour les groupes.
Restrictions liées au sexe	Restrictions, indiquées par écrit, liées au sexe, applicables aux conditions de séjour à l'hôtel.
Limite d'âge	Limite d'âge, indiquée par écrit, applicable aux séjours à l'hôtel.
Limitations physiques	Limitations physiques, exprimées par écrit, applicables aux séjours à l'hôtel.
Tenue	Description écrite de la tenue appropriée applicable aux séjours à l'hôtel.
Nombre maximum d'occupants	Nombre maximum d'occupants de l'hôtel.
Détails du contrat	Accord, écrit ou oral, et dont le respect est imposé par la loi, entre l'hôtel et une autre partie.
Identification	Identifiant unique du contrat.

Identification du partenaire commercial	Identifiant unique du partenaire commercial dont le nom figure sur le contrat.
Date d'entrée en vigueur	Date à laquelle le contrat entre en vigueur.
Clause de prorogation automatique	Clause précisant si le contrat peut être automatiquement prorogé ou l'a été.
Période d'application	Période d'application du contrat.
Partie identifiée	Partie identifiée dans le contrat avec l'hôtel.
Détails concernant l'emplacement de l'hôtel	L'emplacement ou le lieu physique de l'hôtel.
Identification	Identifiant unique de l'emplacement.
Nom	Nom écrit de l'emplacement.
Itinéraire	Itinéraire écrit indiquant le chemin à suivre pour se rendre à l'hôtel.
Informations concernant le service ou la personne à contacter	Personne ou service de l'hôtel qui peut être contacté par une autre personne ou un autre service.
Identification	Identifiant unique de la personne ou du service.
Fonctions	Fonctions ou titre, exprimés par écrit, de la personne à contacter.
Responsabilité	Responsabilité, exprimée par écrit, de la personne ou du service à contacter.
Nom du service	Nom écrit du service de l'hôtel à contacter.
Type	Code spécifiant le type de contact.
Nom de la personne à contacter	Nom écrit de la personne à contacter à l'hôtel.
Indicateur de contact primaire	Indication précisant si le service ou la personne indiqué est celui ou celle à contacter en premier.
Description	Description écrite de la personne ou du service à contacter.

Numéro de téléphone	Numéro de téléphone du service ou de la personne à contacter.
Adresse	Adresse postale du service ou de la personne à contacter.
Horaires	Heures pendant lesquelles le service ou la personne peut être contacté.
Nom du bloc	Nom écrit de la zone délimitée par des rues correspondant à l'adresse postale.
Identification de la parcelle	Identification écrite de la parcelle correspondant à l'adresse.
Détail de l'itinéraire	Comment se rendre à l'hôtel.
Identification	Identifiant unique de l'itinéraire.
Description de l'itinéraire	Description écrite de l'itinéraire pour se rendre à l'hôtel.
Carte	Carte binaire de l'itinéraire pour se rendre à l'hôtel.
Point de départ	Point de départ, exprimé par écrit, de l'itinéraire.
Moyen de transport	Moyen de transport, exprimé par écrit, utilisé pour se rendre à l'hôtel.
Photo de l'hôtel	Image numérique d'un tableau, d'un dessin ou d'une photo de l'hôtel.
Identification	Identifiant unique de l'image.
Intitulé	Intitulé écrit de l'image.
Détenteur du copyright	Nom de la société ou du particulier qui possède le copyright de l'image.
Type	Type, exprimé par écrit, de l'image.
Sujet	Sujet, exprimé par écrit, de l'image.
Identification de l'enregistrement du copyright	Identifiant unique sous lequel le copyright de l'image de l'hôtel est enregistré.
Image numérique	Objet binaire qui correspond à une image numérique de la photo de l'hôtel.

Date et heure de création	Date, heure, date et heure ou autre indication temporelle du moment où l'image a été prise.
Zone couverte	Zone ou emplacement, exprimé sous forme de texte, couvert par l'image.
Description	Description écrite de l'image.
Détail concernant les modes de communication universelle	Échange de pensées, de messages ou d'informations au moyen de la parole, de signaux, de messages écrits ou de comportements entre personnes et/ou organisations.
Identification	Identifiant uniforme de ressources (URI) de la communication universelle, comme par exemple une adresse électronique.
Code du canal	Code spécifiant le canal par lequel la communication universelle peut être établie, par exemple le téléphone ou le courrier électronique, ou la manière dont elle peut être établie.
Numéro local	Numéro de communication universel, exprimé sous forme de texte et ne comportant ni l'indicatif du pays, ni l'indicatif local, pour cette communication.
Numéro complet	Chaîne de caractères représentant le numéro complet pour cette communication universelle.
Indicatif du pays	Indicatif du pays pour cette communication universelle, comme par exemple 44, 1, 353, etc.
Poste	Poste, exprimé sous forme de texte, attribué à ce numéro de communication universelle afin de permettre à un appelant de contacter un destinataire précis.
Indicatif	Code correspondant à l'indicatif de cette communication universelle.
Accès	Information, exprimée sous forme de texte, concernant l'accès pour le mode de communication universelle, par exemple 9 ou *70 pour un réseau téléphonique.

Code d'utilisation	Code précisant l'utilisation de cette communication universelle, par exemple pour affaires ou pour un motif privé.
Préférence pour l'HTML	Indication du destinataire précisant s'il préfère recevoir les informations par courrier électronique en mode HTML ou non.
Adresse structurée	Information concernant l'adresse de la personne ou du service à contacter par le biais de cette communication universelle.
Préférence concernant l'utilisation	Préférence indiquée concernant l'utilisation de cette méthode de communication universelle.
Détails concernant la préférence	Indication fournie concernant la priorité, l'avantage et le choix accordés à une personne ou à une chose par rapport à une autre.
Ordre de priorité	Ordre de priorité de cette préférence.
Indicateur de préférence	Indication précisant si la préférence indiquée correspond à l'option préférée.
Période d'indisponibilité	Période pendant laquelle une préférence donnée n'est pas disponible.
Période de disponibilité	Période pendant laquelle une préférence donnée est disponible.
Détails concernant la période indiquée	Période précisée.
Mesure de la durée	Expression de la durée de cette période, par exemple heures, jours, semaines, mois, années.
Indicateur de début et de fin	Mention ou non de la date de début et de fin de la période précisée.
Description	Description écrite de la période.
Date et heure de départ	Date, heure ou autre indication temporelle de départ de la période précisée.
Date et heure de fin	Date, heure, date et heure ou autre indication temporelle de la fin de la période.

Indication complète de la date et de l'heure	La date, l'heure la date et l'heure ou toute autre valeur temporelle pour une période complète précise telle qu'un mois, une semaine, etc.
Indicateur d'ouverture	Indication précisant si une entité est ou non ouverte au cours de la période indiquée.
Code de la saison	Code précisant la saison correspondant à la période indiquée.
Identification	Identifiant unique de la période précisée.
Détail concernant une partie à l'hôtel	Individus, groupes ou organismes ayant un rôle à l'hôtel.
Identification	Identifiant unique de la partie.
Type	Code précisant le type de partie.
Nom	Nom, exprimé sous forme de texte, de la partie.
Description	Description écrite de la partie.
Code d'accès	Code correspondant aux droits d'accès de la partie.
Code de classification	Code précisant la classification de la partie.
Rôle	Code précisant le rôle de la partie.
Langue	Code précisant la langue utilisée par la partie.
Contact	Contact spécifique pour la partie.
